Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le
ID : 033-243301264-20221208-2022_179-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/179

OBJET : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) DE LA RÉGION – DÉPLOIEMENT DES PLATEFORMES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET CANDIDATURE COMMUNE AVEC LA CC JALLE-EAU BOURDE - 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 32

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date de convocation : 02 décembre 2022

Date d'affichage de la convocation au siège : 02 décembre 2022

Secrétaire de séance : Philippe BARRÈRE

Le 08 décembre de l'année deux mille vingt-deux à 18h30
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Les procès-verbaux des 22 septembre et 13 octobre 2022 sont adoptés à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	E	M. CLAVERIE
MONGE Jean-Claude	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	P				

**** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent***

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le
ID : 033-243301264-20221208-2022_179-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/179

OBJET : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) DE LA RÉGION – DÉPLOIEMENT DES PLATEFORMES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET CANDIDATURE COMMUNE AVEC LA CC JALLE-EAU BOURDE - 2023

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales et notamment l'article L5214-16 du CGCT,

Vu le Code de l'Environnement et notamment les dispositions de l'article L.229-26,

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte modernisant les PCET par la mise en place du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET),

Vu la délibération n°2017/166 du 12 décembre 2017 relative au lancement de la démarche d'élaboration du plan Climat Air Énergie Territorial à l'échelle de la Communauté de Communes,

Vu la délibération n°2021/060 de la Communauté de Communes de Montesquieu en date du 8 avril 2021 portant sur le lancement de la plateforme territoriale pour la rénovation énergétique,

Vu la délibération n°2021/182 de la Communauté de Communes de Montesquieu en date du 25 novembre 2021 sur la réponse l'AMI de la Région pour l'année 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission Transition Écologique et Solidaire en date du 17 novembre 2022,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Engagée depuis 2021 dans le portage d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique, la CCM souhaite poursuivre la démarche et ainsi continuer d'apporter, au plus près des habitants, un service fiable et efficace d'information, conseil et sensibilisation sur la thématique de la rénovation énergétique des logements.

Les hausses récentes des prix de l'énergie renforcent l'enjeu de la rénovation énergétique des bâtiments.

Dans le même temps, cette action s'inscrit pleinement dans le cadre du Programme Local de l'Habitat et du futur programme d'actions du PCAET.

2022 : une plateforme de rénovation énergétique commune avec la Communauté de Communes de Jalle-Eau bourde.

Le bilan établi au mois de septembre démontre un réel intérêt des habitants pour ce dispositif : les objectifs 2022 concernant les ménages seront dépassés en fin d'année.

Sur le volet copropriétés gérés avec l'ALEC, le retard pris au démarrage et à la mise en place du dispositif n'a pas permis d'atteindre les objectifs.

Sur la CCM, deux permanences ont été mise en place : Maison des Solidarités Gironde Montesquieu à Léognan et Maison des associations à Saint-Selve.

2023 : la poursuite de la plateforme de rénovation énergétique commune avec la Communauté de Communes de Jalle-Eau bourde.

La Région Nouvelle-Aquitaine vient d'ouvrir un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Déploiement des Plateformes de la Rénovation Énergétique (PTRE) », pour une mise en œuvre au 1er janvier 2023.

La CCM a répondu à cet AMI en lien avec la CdC Jalle Eau Bourde. En 2023, la Plateforme prévoit un déploiement sur des objectifs chiffrés majorés par rapport à 2022 dans des conditions similaires au dispositif actuel.

Les partenaires

Dans le cadre de l'AMI 2023, comme en 2022, le CREAQ a été désigné comme structure animatrice de la PTRE sur notre territoire pour les ménages et avec l'ALEC pour les copropriétés.

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le
ID : 033-243301264-20221208-2022_179-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/179

OBJET : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) DE LA RÉGION – DÉPLOIEMENT DES PLATEFORMES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET CANDIDATURE COMMUNE AVEC LA CC JALLE-EAU BOURDE - 2023

Sensibilisation/communication

Un programme de sensibilisation, de communication et d'animation pour les ménages (dont les copropriétés) et les professionnels, coconstruit avec chacune des EPCI, a également été proposé dans la réponse à l'AMI (stands d'information pendant des évènementiels locaux , conférences publiques, balade thermique, visite de chantier, réunions d'information, petit déjeuner des entreprises...)

Les évolutions majeures de la réponse commune CCM-CCJEB :

- Le volet petit tertiaire sort du dispositif et sera traité ultérieurement par la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- Les objectifs de rénovation sont majorés de 20 % par rapport au prévisionnel des réalisations 2022 ;

Le financement prévisionnel :

Concernant le financement, la part d'autofinancement de 20 % (participation de État pour 50% et de la Région pour 30%) doit être répartie entre les deux Collectivités.

Une clé de répartition au prorata du nombre d'habitants est proposée : 59 % CCM – 41 % CCJEB.

Le tableau de financement prévisionnel :

Objectifs

Actes Métiers Ménages	Code acte	Objectifs CCM
Information 1er niveau	A1	409
Conseil personnalisé	A2	139
Accompagnement Travaux	A4	30
Animation pour les ménages	C1	8
Animation pour les professionnels	C3	4

Actes Métiers Copropriétés	Code acte	Objectifs CCM
Information 1er niveau	A1	5
Conseil personnalisé	A2	5
Accompagnement Travaux	A4	1

Dépenses

Estimation financière de 85 335 € en 2023.

Recettes

Financements	€/an
Dépenses éligibles	85 335 €
Subvention État (50 %)	42 667 €
Région (30%)	27 600 €
Autofinancement (20%)	15 067 €

Part autofinancement selon la répartition proposée

- CCM (59%) : 8 922 € (autofinancement 2022 de 7 736 €)
- CCJEB (41%) : 6 178 €

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le
ID : 033-243301264-20221208-2022_179-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/179

OBJET : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) DE LA RÉGION – DÉPLOIEMENT DES PLATEFORMES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET CANDIDATURE COMMUNE AVEC LA CC JALLE-EAU BOURDE - 2023

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Président à signer la convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine si la candidature est retenue,
- Autorise Monsieur le Président à signer les conventions avec le CREAQ, l'ALEC et la Communauté de Communes de Jalle-Eau Bourde pour formaliser les modalités de cette collaboration dans le cadre de cette candidature commune,
- Prévoit les crédits nécessaires au(x) budget(s) afférent(s),
- Autorise Monsieur le Président à mener toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 08 décembre 2022

Philippe BARRÈRE
Secrétaire de séance

Signé par : Philippe Barrère
Date : 10/12/2022
Qualité : Parapheur CC Montesquieu - Secrétaire de séance

Bernard FATH
Président de la Communauté de communes de Montesquieu

Signé par : Bernard Fath
Date : 12/12/2022
Qualité : Parapheur President Montesquieu